



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE  
ALIMENTAIRE

.....  
SECRETAIRE GENERAL  
.....



PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE BAS MANGOKY - PHASE II (PEPBM I)

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt  
N<sup>o</sup> 26/MIASA/SG/DGPP/DCP/PEPBM II

Lancé le 25 AOUT 2026

Pays : MADAGASCAR

Poste : Spécialiste en Sauvegarde Environnementale (SSENV)

Projet : Projet d'Extension du Périmètre de Bas Mangoky - phase II

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la mise en œuvre du Projet d'Extension du Périmètre de Bas Mangoky - Phase II (PEPBM II).
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le recrutement Spécialiste en Sauvegarde Environnementale (SSENV) pour une durée de contrat d'Un (01) an renouvelable sur la base de l'évaluation de performance satisfaisante signée par le Coordonnateur du Projet et des besoins du projet. Le poste est basé dans Zone d'intervention du PEPBM II - Région Atsimo Andrefana. Le début de services est prévu au mois d'Octobre 2026.
3. Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire invite les candidats à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour le poste.
4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :
  - Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ;
  - Les copies des diplômes et attestations/certificats de formation
  - Un Curriculum Vitae (CV) détaillé, signé et à jour - sans photo ;
  - Les attestations/ certificats de travail et/ou de service fait délivrés par les employeurs ;
  - Tout autre document justifiant les qualifications et les expériences du candidat.
5. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection de consultant individuel seront conformes au cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. Les qualifications et les expériences des candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de manifestation d'intérêt fournis, suivant les critères et le barème de notation mentionnés dans les Termes de référence du poste.
7. Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

de 09 heures à 16 heures, heure locale (GMT+3) et du lundi au vendredi ou par courrier électronique adressé à Madame le Directeur de la Coordination des Projets [recrutement2026.mlasa@gmail.com](mailto:recrutement2026.mlasa@gmail.com).

8. Les expressions d'intérêt doivent être (i) soit déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous : Bâtiment du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Porte 101, Anosy, 1ère étage – Antananarivo, (ii) soit reçues en version PDF par courriel à Madame le Directeur de la Coordination des Projets [recrutement2026.mlasa@gmail.com](mailto:recrutement2026.mlasa@gmail.com) au plus tard le **09 SEP 2026** 16 heures, heure locale (GMT+3) et porter expressément la mention « Recrutement d'un(e) Spécialiste en Sauvegarde Environnementale (SSENV) ».

**PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE BAS MANGOKY – PHASE II (PEPBM II)**

**A l'attention de Madame le Directeur de la Coordination des Projets**

**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**

**Anosy, 101 – ANTANANARIVO**

Antananarivo, le **24 AOÛT 2026**



**Secrétaire Général**

**RAHISON Arsène Andrialiana**